



l'information municipale de Saint Julien les Rosiers • accueil@saintjulienlesrosiers.fr



Édito Budget 2025

Le budget que nous avons voté à l'unanimité le 3 avril dernier revêt un caractère tout particulier puisque ce sera le dernier de ce mandat, car comme nous nous y engageons systématiquement, nous laisserons le soin à la nouvelle équipe municipale de présenter et de mettre au vote le Budget 2026. Ce sera donc le dernier budget que je présente en tant que 1er adjoint aux finances et sous la présidence de notre maire et mon ami Serge BORD.

Parmi les grands projets en cours, l'année 2025 sera marquée par la poursuite et la fin des travaux de construction de notre nouvelle cantine scolaire et de rénovation de l'Ecole maternelle. Après les résidences G. Bonnefous et Gisèle Halimi, une nouvelle inauguration en perspective se profile en fin d'année...

À ce sujet et comme nous nous y étions engagés dans notre programme de campagne, **la réalisation du cœur de Village qui vient de s'achever, s'est faite sans prendre 1 euro sur le budget de la commune** et donc sans augmentation d'impôts. En effet des constructions et de nouveaux services et donc des investissements importants (Logements sociaux, Maison en partage, Maison de Santé, commerces, aménagement de voirie...) ont pu voir le jour grâce à des partenariats intelligents et constructifs avec entre autres les Logis Cévenol et la SPL 30 mais grâce également à la recherche permanente et l'obtention de subventions de nos partenaires historiques que sont l'État, la région, le Département et Alès Agglomération.

Mais une nouvelle fois et comme tout un chacun depuis l'été 2024, que d'incertitudes il a fallu subir dans le montage du budget. De dissolution aberrante en attermoissements successifs en passant par des gouvernements à durée limitée, l'État a organisé sciemment la mise sous pression des collectivités, en les désignant une nouvelle fois comme la cause de tous nos maux, justifiant ainsi une nouvelle ponction annoncée de 40 milliards !!!

Dans ce contexte, un merci tout particulier à Stephan notre DGS qui a dû faire preuve de perspicacité voire d'ingéniosité afin de pouvoir effectuer toutes les prévisions et projections nécessaires. On n'était pas loin de la boule de cristal !!! Au moment où les dotations de l'État ne suivent même pas l'inflation, nous sommes fiers de présenter une section de fonctionnement en légère diminution montrant ainsi notre capacité à maîtriser nos dépenses et en particulier nos dépenses d'énergie en investissant dans les énergies renouvelables par la mise en place systématique de panneaux photovoltaïques.

Et toujours sans augmentation des impôts en 2025 !

www.saintjulienlesrosiers.fr

Mais la pressurisation que nous subissons aura très vite ses limites et il faudra bien que l'État comprenne un jour que la relance de l'économie passe aussi par le soutien aux collectivités et non l'inverse.

En revanche, concernant l'armement, miraculeusement, plus de problème de dépenses publiques ! L'État sous couvert de pseudos menaces extérieures, s'apprête à trouver 100 milliards d'euros pour augmenter notre budget Défense Nationale.

Un dernier secteur que nous souhaitons mettre en avant une nouvelle fois en 2025, la Culture.

Contraintes par les économies exigées par l'État, certaines collectivités dont des régions (pas la notre heureusement), ont fait le choix de réduire voire de supprimer le budget culture.

Comme je le soulignais lors du vernissage de « **Fortun'Art** », nous avons fait le choix inverse en renforçant cette part de notre budget. En effet, outre toutes les manifestations déjà en place, s'est tenu cette année le **1^{er} Salon du livre** lors du week-end des 12 et 13 Avril.

Je tiens à souligner une nouvelle fois le dynamisme de Brigitte en charge de la médiathèque avec le soutien permanent de nos élus, Bernard, Danielle, Françoise et tous les bénévoles.

De plus une grande soirée festive est en préparation pour le 19 juillet mais vous aurez l'occasion d'en savoir plus très prochainement.

Dans un climat général de régression de la pensée, nous soutenons plus que jamais une culture, non pas élitiste et réservée à l'ente-soi, mais une culture populaire et enrichissante.

Alors, ne privilégions pas le surarmement de notre défense mais ARMONS PLUTÔT NOS ESPRITS À AFFRONTER LES DÉFIS DE DEMAIN !!!!

Bien à vous.

Éric PLANTIER, 1er adjoint



LE BUDGET PRINCIPAL 2025 /

1 - Fonctionnement

saint
JULIEN
les **ROSIER**S

Le budget

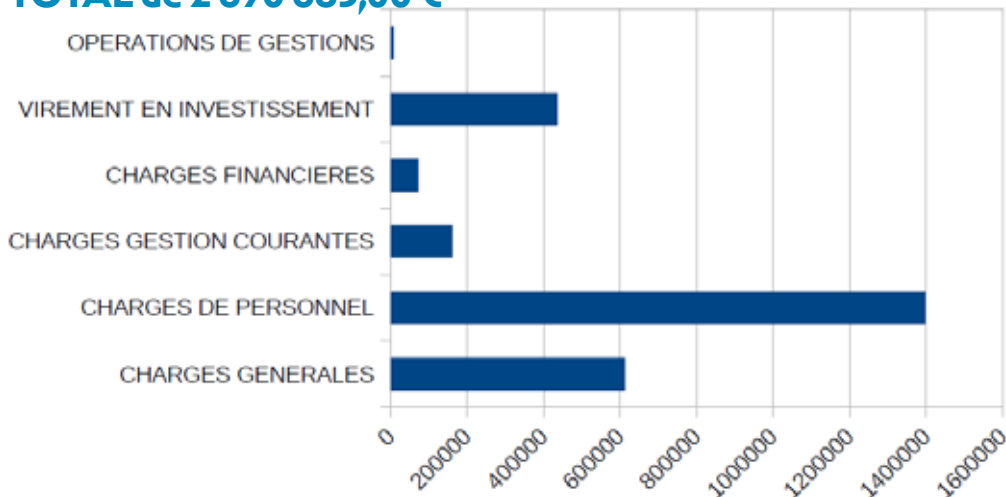
Le budget de fonctionnement permet d'assurer le quotidien.

LES DÉPENSES sont constituées par les salaires des agents, l'entretien et la consommation des bâtiments, l'achat de fournitures, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts. Avec une hausse des dépenses énergétiques maîtrisée avec l'installation de panneaux solaires supplémentaires en toiture mairie et cantine.

LES RECETTES de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'état, des prestations payées par la population (location, cantine, garderie,...)

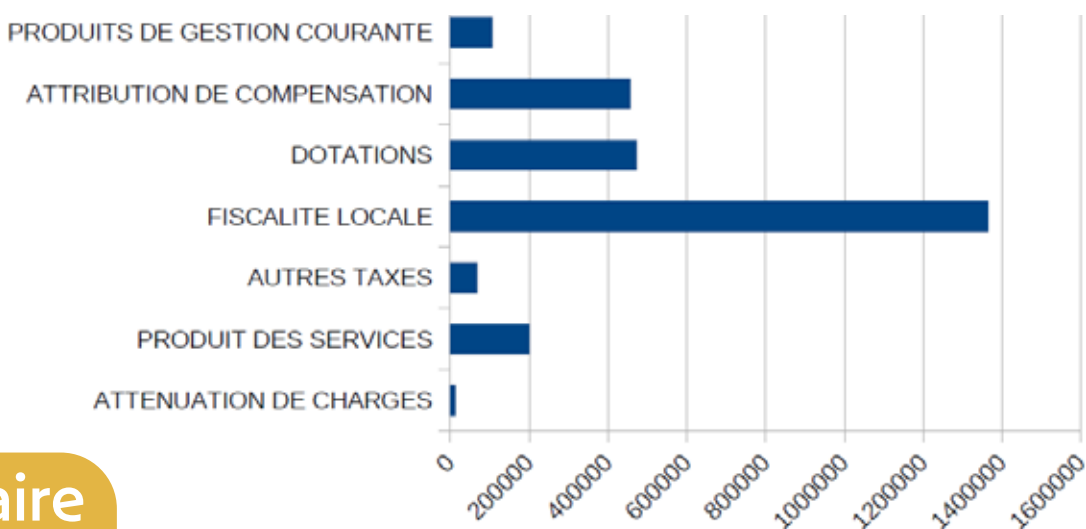
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (budget prévisionnel 2025)

TOTAL de 2 690 683,00 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT (budget prévisionnel 2025)

TOTAL de 2 690 683,00 €



Sommaire

Édito budget
Budgets 2025
Suite dette / Guinguette
Travaux et aménagements
Médiathèque

p.1
p.2/3
p.4
p.5
p.6

Culture
Vie communale
Événements Culturel/ Sportif
Vie communale
Infos municipales

p.7
p.8
p.9
p.10
p.11

Vie communale
Délib/Infos municipales
Alès Agglo
Vie communale
Brèves/ Infos/ Vie communale

p.12
p.13
p.14
p.15
p.16

LE BUDGET PRINCIPAL 2025 /

2 - Investissement

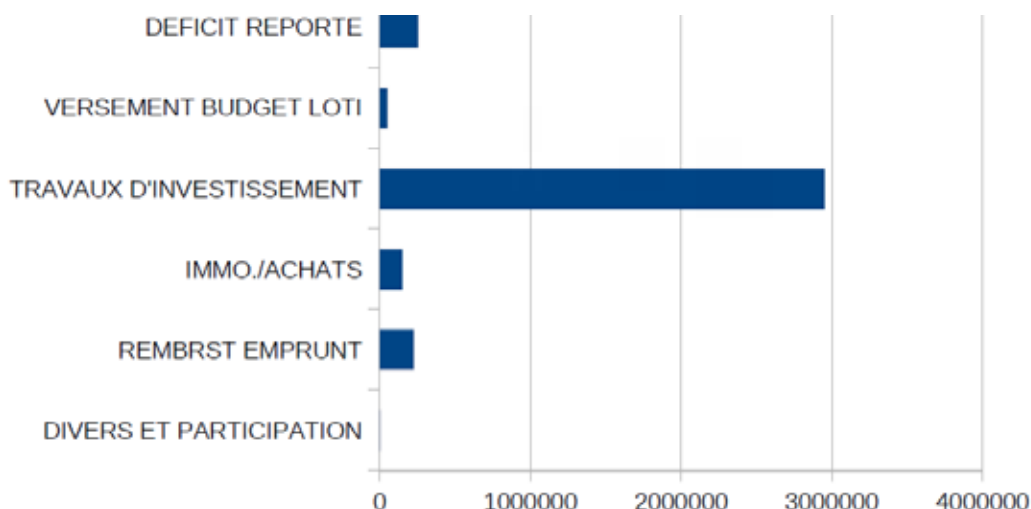
Le budget d'investissement prépare l'avenir et améliore l'existant, il est lié à nos projets à court, moyen et long terme

Les opérations les plus significatives en 2025 au BUDGET GÉNÉRAL :

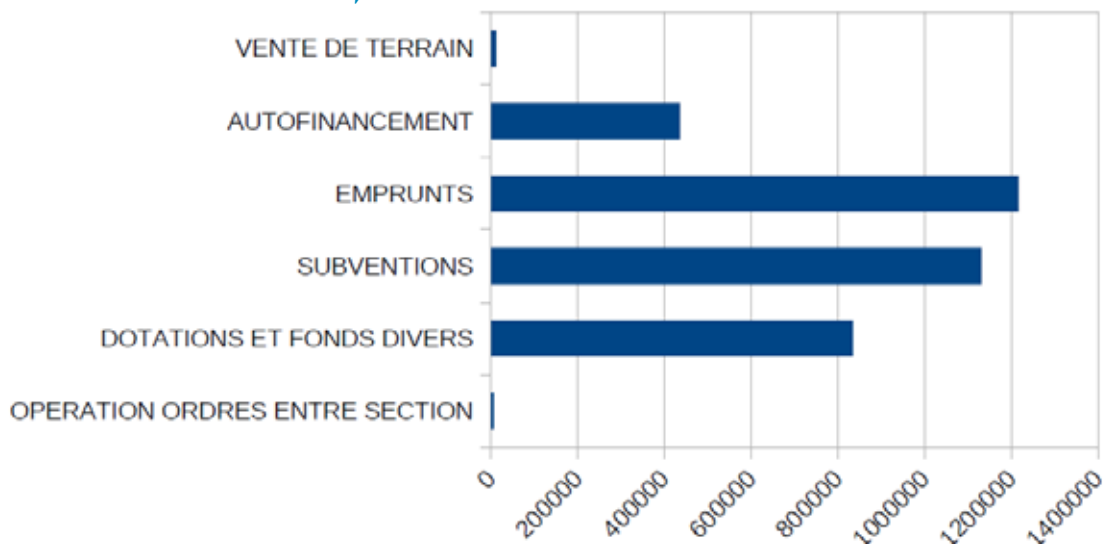
- Continuité des travaux de construction de la nouvelle Cantine, de rénovation et d'agrandissement de l'école maternelle 2 152 183 € (travaux qui se termineront en fin d'année 2025 pour la cantine et août 2025 pour la rénovation de l'école)
- Fin et paiement des travaux d'aménagement du parvis 260 000 €

- Continuité du programme de travaux de voirie : aménagement sécuritaire devant les écoles, pluvial haut du chemin de Route Vieille, continuité de la réparation de certains avaloirs pluvial sur le CD904 et diverses interventions sur des reprises de voiries... 139 830 €
- Fin et paiement de la vidéo protection sur la commune notamment sur certains points de collectes 40 000 €
- Continuité des études pour l'aménagement d'un giratoire à l'entrée Nord de la commune avec travaux de compensation hydraulique 90 000 €
- Extension du Cimetière avec bassin de rétention des eaux pluviales 200 000 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (budget prévisionnel 2025) TOTAL de 3 633 378,00 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT (budget prévisionnel 2025) TOTAL de 3 633 378,00 €



INFORMATION RELATIVE À LA DETTE

Synthèse projection de la dette au 31-12-2025

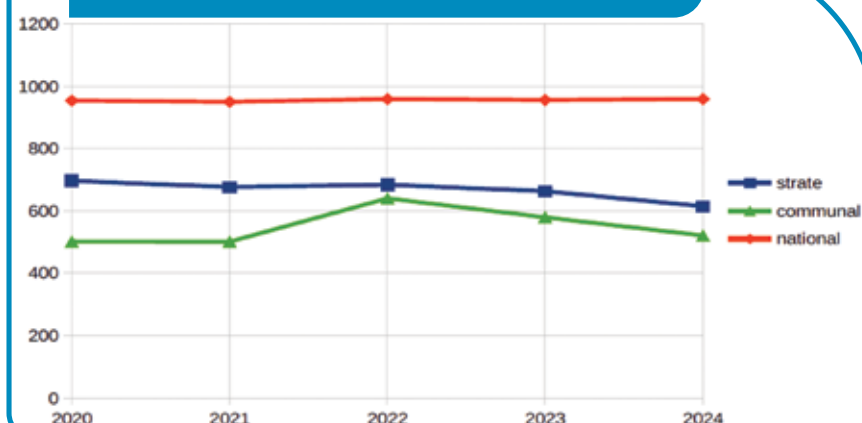
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen pondéré 2025	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre d'emprunts
2 718 205€	2,23 %	9.49 ans	18 ans 1 mois	15

RATIO DE DÉSENDETTEMENT (par année) (encours total de la dette/épargne brute)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
ST JULIEN	4,05	3,01	3,84	2,88	3,01	5,29	5,37	5,56	5,59
MOYENNE DE LA STRATE	3,7	3,6	3,5	3,3					
MOYENNE NATIONALE	5,4	4,9	4,9	4,5					

Ce ratio permet de mesurer le nombre d'année qu'il faut à la commune pour rembourser la totalité de sa dette si elle y consacre l'intégralité de son épargne brute.

DETTE / HABITANT



La Guinguette

La guinguette aura subi à la fin du chantier une multitude de travaux, allant de la réfection de la toiture, au faïençage des murs intérieurs, en passant par la remise aux normes de l'installation électrique et des réseaux d'eau et d'assainissement.



Quelques menus travaux de peinture pour finaliser le lieu qui accueillera au 1er juin les gérants Elena et Brice DEMONTANT, et ce pour trois mois de partage, de convivialité, proposant aux clients un repas, un apéritif, un moment de détente, toujours de qualité. Nous leur souhaitons bonne chance pour cette nouvelle saison 2025.

Précisons que la guinguette reste de gestion municipale, totalement indépendante de la piscine qui ouvrira le mercredi 02 juillet, étant, elle gérée par Alès Agglomération.

Le site du Carabiol va revivre un été plein de détente, de baignades en famille mais aussi de plaisir autour de bons petits plats...

Les grands projets : la nouvelle Cantine et la rénovation de l'école maternelle

La future cantine

Le chantier ouvert en 2024 avance à grands pas sous la conduite de l'architecte très présente et exigeante auprès des entreprises qui interviennent sur site.

Le gros œuvre de la nouvelle cantine va sous peu arriver à son terme, avec la fin des élévations et bientôt la pose de la charpente conçue par les établissements Moulin, avec entre autre d'importantes poutres en lamellé collé de plus de 15 mètres linéaires.



École Maternelle



La Maternelle

Pendant les vacances de Pâques, l'entreprise Cévennes Confort a continué à installer les gaines qui conduiront le chauffage ainsi que celles nécessaires au flux d'air régénéré. Au niveau de l'entrée de l'école maternelle, le préau de plus de 100m² a été installé, offrant une zone ombragée pour les périodes chaudes mais aussi une protection contre la pluie permettant aux enfants de la maternelle et aussi de la garderie un accès sur l'extérieur, une cour protégée.

La partie cantine va donc continuer d'évoluer, avec bientôt l'intervention des entreprises du second œuvre et ce plus particulièrement durant l'été.

Nous continuerons à vous informer sur l'évolution de ce projet d'ampleur mais totalement nécessaire pour les enfants de la commune.

Protections des containers

Devant la mairie une protection des containers plus esthétique a été mise en place par les services techniques de la mairie.

Rappelons que ces containers sont destinés à recevoir des ordures ménagères et non pas des encombrants divers, tel que cartons, reste de meubles ou autres... Nous continuerons à mettre en place des structures métalliques pour encadrer tous les containers ordures ménagères de la commune.



Réfection ponceau chemin du Grand bois

Alerté par les riverains du chemin du Grand Bois au sujet d'un ponceau en mauvais état, Monsieur le Maire s'est rendu sur place pour constater l'effondrement d'une partie de l'ouvrage.

Après un débroussaillage important, il fut plus aisé de déterminer les interventions à apporter pour le remettre en état.

Cela fera l'objet d'un chantier assuré par l'entreprise JOUVERT dans quelques semaines.

Pour l'heure que les riverains se rassurent, on peut le franchir sans risque particulier.





Les livres se sont envolés à Saint Julien Les Rosiers

Le premier salon du livre à été organisé le samedi 12 et le dimanche 13 avril à Saint Julien Les Rosiers avec comme marraine Madame Mireille PLUCHARD.

A l'initiative de La Médiathèque Y JAHIER : 24 auteurs, 4 maisons d'édition, 2 librairies et un prestataire du livre étaient présents durant ces deux jours.

Une belle idée avec un espace réservé aux enfants qui a été bien utilisé.

Durant ce salon, deux animations ont été proposées aux visiteurs :

Rétrospective

Comment passer de deux placards situés dans la cantine, à un bel espace de 120m2 ?

Sans l'implication de nombreux bénévoles dès les années 1980 qui lisaient à la garderie, dans les écoles, qui sur leur temps libre animaient la bibliothèque, sans des membres du Conseil des Lecteurs très impliqués, sans une volonté communale pour que la littérature soit accessible à tous et à toutes, sans l'énergie des salariés de la Mairie, sans toutes ces personnes tout cela n'aurait pas été possible.

Notre Médiathèque a 40 ans, c'est un bel âge mais elle est toujours actuelle et oh combien indispensable. Dans une société où le digital a une grande importance, la lecture est quelquefois un refuge, souvent une découverte et permet un apprentissage dans tous les cas.

Cet endroit bien situé, agréable, où les lecteurs quelque soit leur âge ont à leur disposition des romans, des documentaires, des albums, des mangas, est ouvert du mardi au vendredi inclus.

Nous accueillons les enfants du groupe scolaire le matin et le public l'après-midi.

Concours de nouvelles

Enfin le prix Maria CAULE a été remis le dimanche 13 avril par M. Bernard Martin référent de la Médiathèque.

Maria CAULE était élue en charge de la Médiathèque de 2001 à 2014, elle avait su nouer un réseau relationnel avec les écoles, si bien que son prénom était devenu très familier sur la commune.

Maria CAULE était une belle personne et lui rendre hommage par ce prix n'est que justice.

Onze nouvelles ont été présentées (et sont à la disposition des lecteurs de la Médiathèque).

En présence de son époux Guy et de son fils Serge, ce prix a été remis à M. DURIER Denis pour sa nouvelle « Pour que vivent nos amours mortes ».

Ce salon qui a débuté le samedi à 14 heures et s'est terminé le dimanche à 17 heures a pu avoir lieu grâce à l'aide de nombreux bénévoles pour l'installation, l'accueil, l'affichage, la mise en place de la rétrospective, la préparation des repas destinés aux auteurs. Un grand merci à toutes et à tous.



À noter :

- l'implication de Jacqueline en charge de la Maison en Partage et des résidents qui ont eu la gentillesse de préparer les délicieux desserts pour l'apéritif dînatoire du samedi soir.

Dans une époque où rêver, découvrir, apprendre, comprendre sont indispensables, la présence des auteurs et prestataires dans un même lieu a été un joli moment culturel.

Journée vente de livres à 0,90€

« Lire c'est partir »

La Médiathèque Y JAHIER a organisé, une nouvelle fois, la venue de la Maison d'Edition « **Lire c'est Partir** » domiciliée à Etampes, le mardi 29 avril dans la salle Biscarat, pour que le prix ne soit pas une barrière face aux désirs des enfants de découvrir, de s'instruire ou de rêver.

Cette association créée il y a 24 ans, propose chaque année 180 ouvrages destinés aux enfants de 2 à 10 ans au prix unique de 0,90 cts, en sillonnant la France et les Dom-Tom.

Ce mardi, 29 avril, les parents et les enfants mais aussi les enseignants étaient au rendez vous, afin d'effectuer des achats à la salle Biscarat. En effet, Lire C'est Partir propose des séries de petits romans pour les enfants scolarisés.

Les enseignants du groupe scolaire Pierre Perret mais aussi de l'école de Saint Martin de Valgalgues ont pu commander en amont sur le site et récupérer leurs commandes sans frais de port directement à la Salle Biscarat.

Un beau succès pour une belle journée consacrée à la lecture.

La Médiathèque est ouverte au public, le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Programme Culturel

Fortun'Art

Le mois de mars a vu revenir notre salon d'art pour la 16^e année. Plus de 50 artistes, avec Richard Bénisti en invité d'honneur.

Nouveauté cette année, un salon sur 2 jours et des animations adultes et enfants.

Les enfants étaient à l'abri pour dessiner avec l'artiste Pat Fimo.

Les adultes ont affronté le mauvais temps sur le parvis pour voir Anouk Sakura sculpter une chouette à la tronçonneuse. La pièce a été mise en tombola. Si le temps était maussade, l'ambiance du salon était plutôt au plaisir et à la joie.



saint
JULIEN
les **ROSIEERS**



Musique

Le 17 mai, la chorale « Éclats de Voix »

nous a enchantés avec son nouveau spectacle : 75 choristes qui chantent et qui bougent, c'est un éclat d'énergie communicative qui nous laisse sans voix.

Une magnifique soirée avec un public nombreux.

Grand Bal d'été

Samedi 19 juillet Nous fêtons l'été en famille et entre amis avec un grand bal devant l'espace Mandela.

Dès 19h00, pour un moment de musical apéritif Buvette et petite restauration sur place. Et puis le bal vers 20h30.

L'orchestre Mistral avec ses 15 artistes nous offrira un show dansant avec un mélange de tubes actuels et de tubes des années 70/ 80.



Un feu d'artifice clôturera la soirée... si nous avons la chance d'échapper à un arrêté préfectoral sécheresse.



Le 23 août au Carabiol aura lieu notre soirée cinéma en plein air avec un film récent (à voir avec Cinéco)



Maison en partage

Arrivée des locataires à la maison en partage.

Inauguration Maison en Partage Georges BONNEFOUS et résidence Gisèle HALIMI. Le samedi 29 mars 2025 restera dans les esprits comme une date importante pour la vie de notre commune.

En effet, les deux inaugurations, d'une part la résidence Gisèle HALIMI et d'autre part la « Maison en Partage » Georges BONNEFOUS ont mis en relief l'importance de la mixité sociale sur une commune désireuse de créer un « Cœur de Village ». En présence d'un aréopage de personnalités diverses et de nombreux Juliroisiens, les discours se sont succédés au micro, traduisant le vif soulagement d'avoir mené à bien ce projet qui a demandé de nombreuses années de gestation et d'obstination.

Même les résidents de la Maison en Partage ont tenu à dire leur plaisir de se retrouver dans cette résidence.



La réussite de ce projet tient aussi à la qualité du partenariat élaboré entre la commune et le Logis Cévenol, fait de confiance mutuelle.



La présence de la famille de Georges BONNEFOUS, notamment son fils Didier et sa fille Anne a constitué un moment émouvant de la cérémonie avec leur prise de parole à la mémoire de leur père.

On procéda ensuite au coupage de ruban et les personnalités dévoilèrent les plaques en l'honneur d'une femme Gisèle HALIMI qui se battit avec opiniâtreté durant toute sa vie pour la dignité et la liberté des femmes et d'un homme Georges BONNEFOUS Maire bâtisseur durant deux mandats de 1995 à 2008.

Il fut grand temps ensuite de se diriger vers la salle Mandela à l'abri du vent, pour apprécier les belles surprises gastronomiques concoctées par Flora DIALLO et son équipe.

Un nouveau commerce au rond point de la main Fermée depuis le 1^{er} octobre 2024, la boulangerie pâtisserie « le Moulin des Saveurs » tenue par Mathis et Èmeline, a ré-ouvert sous l'enseigne « Pains & Saveurs »

C'est Fabien Di CATALDO et sa compagne Lydia MADEC qui ont repris le commerce laissé vacant.

Fabien a un parcours professionnel très atypique. Après avoir passé un BEP de cuisine dans l'une des meilleures écoles de restauration à THONON les BAINS et avoir exercé dans les plus grands restaurants et hôtels, il a changé d'orientation pour travailler dans le bâtiment en tant que plombier et électricien et ouvrir une première entreprise commerciale.

C'est dans le cadre du développement d'une deuxième société qu'il a trouvé le local inoccupé où il s'est installé depuis le 21 mars et pour optimiser l'ensemble du bâtiment, il a décidé, avec Lydia qui a exercé pour une association des tâches de boulangerie, d'ouvrir un commerce sous la forme d'une activité de « **point chaud** » spécialisée dans la vente de produits de boulangerie, viennoiserie, pâtisserie et snacking. Une manière pour Fabien de renouer avec son premier métier.



Son crédo, c'est la qualité du produit et la satisfaction du client. Il enrichit en permanence sa gamme de produits dans une offre de variété de goût et de saveur.

De plus, comme ils ne sont pas à court d'idée ils élargissent leurs compétences en créant leur propre marque de thé, « Flavor of Teas » et de torréfaction de café en vrac qu'ils vendent sur place.

Fabien tient à ce que le client trouve ce qu'il désire à toutes heures de la journée.

Souhaitons à Fabien et Lydia une pleine réussite dans leur entreprise.

La Ronde des deux Saints du 15 mars 2025



Le samedi 15 mars a eu lieu la 7^{ème} édition de La Ronde des deux Saints. Cette course, inscrite dans le calendrier départemental des courses pédestres hors stade et au challenge Alès Agglomération, alterne les départs entre Saint Julien les Rosiers et Saint Martin de Valgalgues. Pour cette année le départ a été donné de St Martin de Valgalgues.

Les bénévoles, pièces maîtresses de l'organisation, sans qui rien n'est possible, doivent en être chaleureusement remerciés.

La période pluvieuse des jours précédents a donné quelques sueurs froides aux organisateurs mais une fois de plus, comme l'année dernière, la course est passée à travers les gouttes.

C'est avec un soleil voilé, que même les quelques gouttes qui sont tombées, n'ont pas inquiété le départ des 2 circuits de 5 km et de 10 km, qui a été donné dans la bonne humeur et la convivialité. Ce qui est la marque de fabrique de l'association éponyme.

Les coureurs ne s'y sont pas trompés, puisque le record de participation a été battu avec 369 coureurs inscrits sur les deux circuits de 5Km et 10 Km.

Notre maire Serge Bord, comme chaque année a participé en courant le 10Km et comme il le dit : « même si ça devient dur tant que je pourrais le faire, je le ferai ».

La remise des prix, animée par l'inoxydable René Reboul, s'est conclue par un buffet offert à tous les participants en souhaitant se retrouver l'année prochaine, plus nombreux au départ de la neuvième édition qui sera donnée, cette fois de notre commune et qui sera aussi le dixième anniversaire de la création de cette course.



saint
JULIEN
les **ROSIER**

La troupe de Théâtre du Carabiol

La troupe du théâtre du Carabiol, un succès qui ne se dément pas.

En 2023, ils avaient lancé le concept du « plateau repas » avant l'ouverture pour le spectacle théâtral. En 2024 devant le succès des deux soirées, ils avaient ajouté un jour supplémentaire, le dimanche après midi.

En 2025, dès le mois de janvier, les réservations du vendredi et du samedi pour les repas affichaient complet. En effet, la formule repas associée à la pièce de théâtre est un véritable succès. Tout est mis en œuvre pour une agréable soirée soit une véritable réussite. C'est donc à « guichet fermé » qu'ont été joués les trois jours de représentations, de la pièce « Robert...Tu m'aimes », de Jérôme DUBOIS, une comédie en quatre actes et c'était parti pour 1h40 « qui déménage ».

Une nouveauté ou plus plutôt un retour à quelque chose qu'ils avaient pratiqué dans le passé, un prélude sous la forme d'un petit sketch humoristique joué pour présenter la pièce et les acteurs.

Cette ouverture lance près de deux heures de spectacle en quatre actes non stop.



La troupe s'est agrandie d'un comédien de plus, neufs acteurs, mais aussi les enfants de ceux-ci qui participent tous, sur scène et au tour, au jeu plein d'humour et d'énergie qui a enchanté le nombreux public venu pour une soirée de détente et de rires. En attendant, il faudra patienter jusqu'à l'année prochaine pour voir leur nouvelle représentation, qui n'en doutons pas, sera du même tonneau.



Cérémonie du 08 mai 1945, 80^e anniversaire

Elle s'est déroulée sous un soleil radieux en présence de nombreux Julirosiens, fidèles au devoir de mémoire.

La place de la Paix et le Monument aux Morts ont été fleuri ainsi que le Carré Militaire pour ne pas faillir à la tradition. Cette année encore cette commémoration est plus que jamais placée sous le signe de la paix par opposition à une actualité brûlante où l'on entend plus le terme « réarmement » que celui du « désarmement ».

Innovation importante en marge du défilé, l'importance consacrée à la convivialité puisque pour la première

fois, à l'initiative du Président PFEUFFER, l'association des Anciens Combattants conviait à un repas fraternel à Mandela qui a rassemblé plus de cent vingt personnes.

◆ Alicia qui, depuis le CM2, participe à toutes les cérémonies commémoratives comme porte-drapeau, devient officiellement porte-drapeau et le président PFEUFFER prend l'engagement qu'il lui sera attribué un drapeau spécifique.

◆ À contrario, une fois encore on peut déplorer la non participation des enfants et des parents à ces événements qui représentent la continuité dans le devoir de mémoire.



La gymnastique volontaire a fêté ses 50 ans !

Une aventure qui a vu le jour en 1975

que volontaire que 260 personnes se sont réunies à l'occasion des 50 ans de l'association. Le maire, Serge BORD, et l'adjointe à la jeunesse, Angélique PEIRETTI-GARNIER, des responsables d'associations, ainsi que les adhérentes et adhérents venus nombreux accompagnés d'amis et de membres de leurs familles pour participer à la fête.

Après les discours, des bouquets et des médailles ont été remis aux animatrices et aux membres du bureau : Denyse, Marie Christine et Nanou, et ainsi qu'à Lyne ROBERT, qui a été mise à l'honneur pour sa présence au club depuis sa création.

C'est en avril 1975 qu'une poignée de dames a proposé des cours de gymnastique volontaire. C'était le début d'une belle aventure qui dure encore. Le club compte aujourd'hui 134 adhérents répartis sur la semaine.

Pour l'occasion les animatrices Denyse et Julie BORD avaient concocté des chorégraphies exécutées par les adhérents. S'en est suivi un apéritif convivial puis un repas dansant avec traiteur et orchestre. Pour l'évènement la commune a offert le champagne. L'ambiance était familiale et les participants satisfaits. C'est tard dans la nuit que l'assistance s'est quittée en souhaitant que la gymnastique perdure encore de nombreuses années.



Les élèves de CM2 formés aux gestes qui sauvent.

Le 21 mars 2025, les élèves de la classe de CM2 de l'école primaire PPERRET de la commune ont vécu une expérience déterminante : l'initiation aux gestes qui sauvent.

Cette formation, véritable enjeu de citoyenneté a permis aux jeunes élèves, d'apprendre des gestes

essentiels pour intervenir en cas d'urgence : protéger une victime, alerter les secours et réaliser les premiers « gestes qui sauvent ». Des compétences cruciales qui peuvent faire la différence lors de situations critiques.

Une initiative indispensable pour sensibiliser dès aujourd'hui celles et ceux qui seront les citoyens de demain à la solidarité et à la sécurité.

Nous tenons à remercier chaleureusement monsieur Andric CUNHA, responsable de « Pro Pause Formation » pour être à l'initiative de cette formation, encadrée et animée par monsieur David BRUCELLE de manière très professionnelle.

Un grand merci à l'association des parents d'élèves qui a financé cette formation et au soutien de Monsieur le Maire et de son équipe pour cet effort collectif en faveur de notre jeunesse et de l'éducation à la citoyenneté.



Travaux sur votre concession au Cimetière Communal : Un Appel au Respect de la procédure

Chers administrés,

Notre cimetière communal est un lieu de mémoire et de recueillement qui nous est cher à tous. Afin de préserver sa sérénité et sa dignité, nous tenons à rappeler l'importance cruciale de respecter le règlement municipal en vigueur concernant toute intervention sur les sépultures.

Avant d'envisager des travaux, qu'il s'agisse de rénovation, d'aménagement ou d'entretien plus conséquent, une autorisation de la mairie est impérative. Cette démarche simple permet de garantir le respect des normes et l'harmonie générale du cimetière.

La demande d'autorisation doit être déposée au secrétariat de la mairie dans un délai raisonnable avant le début des travaux envisagés. Cela nous permettra d'étudier votre demande et de vous apporter les informations nécessaires.

La commune se réserve le droit d'effectuer un état des lieux avant et après les travaux si cela s'avère nécessaire. Il est essentiel de noter que tout manquement aux règles pourra entraîner la suspension immédiate des travaux jusqu'à leur mise en conformité.

Votre coopération est essentielle pour le maintien de ce lieu de mémoire. N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute question ou pour obtenir de plus amples informations sur le règlement.

Nous vous remercions sincèrement de votre compréhension et de votre engagement à respecter ce lieu de repos et de souvenir.

Ça sent la rose sur le CD904 !

11h00 ce 07 avril 2025, sur le CD 904 à la hauteur des feux (intersection route départementale et avenue des Mimosas), un camion transportant des boues de station d'épuration qui roulait visiblement trop vite, freine brutalement lorsque le feu passe au « rouge ».

Dans le mouvement brutal qui s'en suit les effluents, ballottés d'un côté à l'autre se déversent d'une manière importante sur la chaussée. C'est une vision d'apocalypse que de constater cette fosse septique à ciel ouvert avec l'odeur nauséabonde qui l'accompagne.

C'est alors le « branle-bas » de combat. On sort le plan « ORSEC » !

Véolia est appelé en urgence, tout comme les pompiers, les gendarmes, le policier municipal, le maire et les agents communaux. Tout le monde s'y met après une concertation sur la manière d'appréhender les choses.

Le plus difficile est de bloquer la route des deux côtés durant l'opération de nettoyage qui durera plus d'une heure.



Rappel : Nous vous rappelons qu'une procédure est actuellement en cours dans le cimetière communal concernant les « concessions dites à l'abandon ».

La liste des concessions concernées est affichées à l'entrée du cimetière et également disponible pour consultation à l'accueil de la mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser au service de l'état civil : 04 66 86 00 59

Logements vacants sur la commune

Réduire le nombre de logements vacants dans les communes est un enjeu important à la fois économique, social et urbanistique.

Notre commune est confrontée à cette réalité avec plus d'une centaine de logements (surtout des pavillons) actuellement fermés.

Sous réserve des procédures de succession qui, quelquefois, dure longtemps, des prix trop élevés pour la remise en état des biens, il peut être cependant envisagé un certain nombre de pistes intéressantes (notamment voir l'ANAH)

Pour répondre aux questions que vous vous posez :

- **Service habitat Alès Agglomération 04 66 86 64 20**
- **Espace conseil « France Rénov » (y compris conseils juridiques).**

Finalement tout se passe pour le mieux ou en tous les cas le « moins mal possible ». Le lendemain les nettoyeuses de Saint Martin de Valgalgues et celle d'Alès Agglomération viennent conclure l'opération propreté et désinfection.

L'entreprise concernée contactée, reconnaîtra la responsabilité du chauffeur et se montrera prête à indemniser la collectivité pour le préjudice subi.

Un grand merci à tous les acteurs de cette opération et notamment nos agents qui, en vrais professionnels, ont été à la hauteur de la situation



LES INCIVILITÉS DU TRI SÉLECTIF ET DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sur la commune il existe deux types de collecte : les containers pour les ordures ménagères et les Points d'Apports Volontaires (PAV) pour les déchets triés tel que le verre, le carton, le papier et les emballages.

Dans les containers on ne doit y trouver que des déchets ménagers. Ce sont en général, des déchets organiques alimentaires provenant de la préparation et de la consommation des repas et des résidus de produits générés par les activités d'hygiène ou d'usage.

Attention, pour assurer le bien-être de tous et la propreté de notre territoire, aucun déchet ne doit être déposé en vrac.

Or il existe encore de trop nombreux « indélécats » qui par commodité personnelle mettent n'importe quoi dans les containers ou à côté, pensant que les personnels de l'Agglo ou ceux de la commune ramasseront et trieront à leur place. Sauf que c'est ce type d'action qui renchérit la collecte et le traitement des déchets.



Certains remplissent les containers avec des déchets verts ou des cartons entiers ou déposent à côté des encombrants alors qu'ils auraient pu être amenés en déchetterie.

À savoir, que dans l'installation et le repositionnement des nouvelles caméras de vidéo protection plusieurs PAV et containers sont vus en continu par celles-ci, ce qui explique que quelques malveillants ont eu la surprise de devoir s'expliquer sur leur comportement avant d'être verbalisés.



À noter : tout dépôt d'ordures en dehors des conteneurs et des jours et heures de collecte peut être considéré comme un dépôt sauvage. À ce titre, tout contrevenant est passible d'une amende de 35€ à 1 500 €.



Fêtes des écoles : Un rendez-vous important pour nos enfants

Le vendredi 27 juin aura lieu la fête des écoles élémentaire et maternelle.

Ce rendez-vous annuel est déterminant pour aider financièrement l'association des parents d'élèves qui œuvre pour répondre du mieux possible au financement des projets pédagogiques des enseignants.



Point important : le vendredi 20 juin aura lieu la kermesse organisée par l'APE pendant le temps scolaire pour les enfants des deux écoles.





Délibération du Conseil Municipal du 3 avril 2025

D_2025_14: **Compte de gestion du Budget Lotissement Coeur de Village 2024**

D_2025_15: **Compte administratif du Budget Lotissement Coeur de Village 2024**

D_2025_16: **Budget annexe Primitif lotissement Coeur de Village 2025**

D_2025_17: **Compte de gestion du Budget Général 2024**

D_2025_18: **Compte administratif du budget général 2024**

D_2025_19: **Affectation des résultats 2024-budget général**

D_2025_20: **Budget primitif Budget Général 2025**

D_2025_21 : **Taux d'imposition pour l'année 2025**

D_2025_22: **Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2024**

Tous les points ci-avant concernent le vote du budget, une note de présentation est jointe avec la convocation

Après explications et débats toutes les délibérations ci-dessus ont été votées à l'unanimité

D_2025_23: **Subvention aux associations 2024**

Il est demandé au Conseil Municipal de verser aux associations de la commune, qui en ont fait la demande et déposé un dossier complet, la subvention d'activité annuelle de 300 €

D_2025_24: **Subvention exceptionnelle à l'A.P.E**

Il s'agit suite à la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'Association de Parents d'Élèves pour l'ensemble des activités extrascolaires proposées cette année scolaire (animations diverses, sorties scolaires.....) de verser une subvention de 5 112 € pour financer une partie des activités et qui se compose comme suit :

-la somme de 10 € par élève pour l'école maternelle 10 € x 127 élèves = 1 270 €,

-la somme de 17 € pour les élèves du primaire - 17 € x 178 élèves = 3 026 €

- 34 € x 24 élèves CM2 = 816 €

D_2025_25 : **Subvention exceptionnelle au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal**

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité

D_2025_26 : **Réalisation d'un audit énergétique pour la salle Nelson Mandela, sous maîtrise d'ouvrage du Territoire d'énergie GARD - S.M.E.G (Syndicat Mixte d'Énergie du Gard)**

Il s'agit de réaliser un audit d'efficacité énergétique pour la salle Nelson MANDELA avec le partenariat du Territoire Énergie Gard – S.M.E.G, qui se chargera de la procédure de réalisation de cette étude.

D_2025_27 : **Convention avec le S.M.E.G (Syndicat d'Électricité du Gard) pour la collecte et la valorisation CEE (Certificat d'Économie d'Énergie)**

Ces délibérations ont été votées à la majorité avec 14 voix pour et 2 abstentions.

D_2025_28 : **Demande de subvention au Conseil Départemental du Gard pour l'organisation du Salon du Livre à la médiathèque de St Julien les Rosiers les 12 et 13 avril 2025**

L'intégralité des délibérations et des débats sont sur le site de la mairie : <https://www.saintjulienlesrosiers.fr>



Erratum

Sur l'Echo précédent à la rubrique naissances, nous avons commis une erreur sur le prénom de la maman de Constant MOURGUES PAGES qui, en plus, a fait l'effort de naître le 04 novembre dernier sur notre commune, dans la maison de ses parents.

Bienvenue à Constant à Saint Julien Les Rosiers et toutes nos félicitations à sa maman Coralie et à son papa Aurélien.

PISCINE DU CARABOL

Les travaux de réfection de la piscine du Carabol, assurés par les services techniques d'Alès Agglomération, sont en cours.

Son ouverture est prévue du mercredi 02 juillet jusqu'au mercredi 27 août inclus, soit les deux mois d'été, avec une amplitude horaire plus importante : **de 11h30 à 19h sauf le mardi (fermeture hebdomadaire).**

Un gardien sera présent pour la surveillance la nuit.

L'entrée est gratuite pour les enfants jusqu'à 4 ans et ensuite le tarif varie suivant les situations :

-----Enfants (5 à 7ans) :

- 1.70€ (résidents Alès Agglo)
- 2€ (résidents hors Alès Agglo)

-----Adultes :

- 2€ (résidents Alès Agglo)
- 2.30€ (résidents hors Alès Agglo)

Les billets et les abonnements se feront uniquement sur site

-----Tarif réduit :

- 1.20€ (résidents Alès Agglo)
- (Chômeur, RSA, handicapé, étudiant, +60ans)
- 1.50€ (résidents hors Alès Agglo)

-----ABONNEMENT (10 ENTRÉES) :

- Enfant-Ados (5 à 7 ans) : 13€ ; (Alès Agglo)
- 16€ résidents hors Alès Agglo
- 15€ ; Adultes Alès Agglo
- 18€ hors Alès Agglo



CAMPAGNE DU TRI SÉLECTIF : DES EFFORTS RESTENT À FAIRE !

LE TRI SÉLECTIF SUR L'AGGLO

L'agglomération d'Alès (Gard), forte de ses 72 communes, a lancé début avril une grande campagne de communication pour inciter les habitants à trier.

Chaque année, l'agglomération dépense un quart de son budget, soit 25 millions d'euros, dans la gestion des déchets. Ce qui représente peu ou prou **le quart des dépenses du fonctionnement annuel** que l'agglo consacre aux déchets produits par ses 130.000 habitants. Car si le tri s'améliore un peu depuis 2021, il reste beaucoup à faire. Les ordures ménagères résiduelles représentaient 327 kg par habitant en 2021, c'était 299 kg en 2023.

En 2023 a vu une baisse de 1 557 tonnes d'ordures ménagères collectées, ce qui représente 15 kg par habitant de déchets en moins. C'est un premier signe encourageant, mais c'est encore loin d'être suffisant pour faire baisser la facture face aux 40 000 tonnes encore traitées chaque année.

L'agglo a lancé en 2024 une campagne de communication avec spots décalés et détournés pour faire parler du tri, les « Abutris », qui détournaient les thématiques connues, de « La Casa de papier » à « Jurra'tri Parc ».

Aujourd'hui, les choses bougent ; sur le tri des emballages par exemple, dont la quantité récupérée a augmenté de 10,11 entre 2023 et 2024 sur la même période. Quant aux cartons bruns (volumineux et épais), pour lesquels des bornes spéciales ont été disposées en 2022 dans les 72 communes de l'Agglo, les services constatent une augmentation de 11,53 de la quantité collectée.

Alès Agglomération avait organisé, en 2024, un challenge du tri intercommunal, reposant sur la collecte du verre, dont les lauréats ont été dévoilés jeudi 10 avril 2025, lors du conseil communautaire. **Cinq communes lauréates gagnantes se sont vues verser une dotation financière exceptionnelle sous forme d'un fonds de concours, allant de 15000€ à 1000€.**



Ça bouge à la « maison en partage »

S'il y avait un mot pour caractériser ce qui se passe à la « maison en partage », on pourrait employer le terme de « convivialité ».

En effet, de l'avis unanime, pour les 11 locataires présents leur choix de loyer dans la résidence « Georges BONNEFOUS » est comme une évidence et une confirmation que le « bien vivre ensemble » suppose que chacun fasse un effort vers l'autre.

Cette bonne ambiance est renforcée par le rôle de Jacqueline COMABELLA, l'animatrice de vie sociale qui ne manque pas une occasion de proposer des animations, des petits moments « sucrés » ou « salés », des ballades (au Carabiol par exemple) et de la décoration d'intérieur.



saint
JULIEN
les ROSIERS

Avec l'intelligence de ne jamais perdre de vue la relation avec l'environnement immédiat de la résidence Georges BONNEFOUS et en particulier le très beau partenariat avec la médiathèque et Brigitte, son animatrice hors-pair ...

Depuis son ouverture au mois de janvier, on ne pouvait trouver meilleure mise en bouche car la plus belle récompense que nous puissions recevoir c'est bien de savoir les gens heureux !



Prévention routière : Loïc à la manœuvre

Dans le cadre de la prévention routière et comme il le fait régulièrement avec les écoles, notre policier municipal a animé une séance de prévention routière en direction de tous les niveaux du CP au CM2 de l'école Pierre PERRET.

Il faut remercier ici la société de car CACHON et notre ami Armel, chauffeur de bus bien connu des Julirosiens, qui ont mis à disposition comme ils le font toutes les années, ce véhicule, pour que les démonstrations soient plus parlantes possibles.

Dans les missions dévolues à notre policier municipal Monsieur LANOË signalons également ses interventions en milieu scolaire sur « les dangers de l'internet » et sur le harcèlement de manière générale.

Des prestations qui aident le corps enseignant à faire passer des messages et qui enrichissent le contenu du programme par des interventions extérieures appropriées à l'air du temps.

Enfin, toujours en matière de sécurité routière signalons l'intervention de Loïc le 30 mai prochain autour du comportement à observer lorsqu'on est piéton. Seront plus particulièrement concernés les classes de CP et de CE1.



La trottinette électrique

La popularité croissante des trottinettes électriques en milieu urbain a apporté de nombreux avantages en termes de mobilité. Cependant, elle a également entraîné une augmentation

significative du nombre d'accidents liés à leur utilisation. Ces accidents peuvent avoir des conséquences graves, allant des blessures mineures aux lésions graves, voire au décès.

La trottinette électrique est un engin de déplacement personnel (EDP) qui répond à des règles de circulation sur la voie publique, spécifiées par le Code de la route.

En agglomération vous devez circuler sur les pistes cyclables ou à défaut sur les chaussées dont la vitesse maximale autorisée est de 50km/h.

- Il est interdit de rouler sur les trottoirs en trottinette électrique.
- Le transport de passagers est interdit
- La trottinette est interdite aux enfants de moins de 14 ans.
- L'assurance responsabilité civile est obligatoire.

Attention : Les contrats d'assurance habitation responsabilité ne couvrent pas pour l'utilisation des trottinettes

Hors agglomération, uniquement sur les pistes cyclables ou voies vertes

L'utilisation sur route est interdite.

Les amendes : une amende de 135 euros pour la circulation sur trottoirs, 35 euros en cas de non-respect des lois de la circulation et surtout une amende de 1500 euros en cas de dépassement de la vitesse autorisée de 25Km/h.



Journée environnement = à votre agenda !

Il n'a échappé à personne l'encombrement de nos fossés communaux par des déchets en tous genres (cartons-plastiques-canettes ...) qui viennent rappeler le manque de respect minimal pour notre environnement immédiat.

Rendre notre commune plus propre est un enjeu de société fort car on ne peut se résigner à laisser se dégrader l'image de notre village en constatant passivement les dégâts...

C'est la raison pour laquelle nous demandons aux Julirosiens de venir en mairie s'inscrire pour la matinée de nettoyage qui se déroulera le samedi 21 juin.

Rendez vous à 9h devant la mairie pour la photo de familles des bénévoles-citoyens !



Obligations légales de débroussaillage : un appel au civisme

Dans le cadre des obligations légales de débroussaillage, tout propriétaire est tenu de nettoyer sa propriété.

A ce titre, depuis plusieurs années maintenant, rappel est fait de ces obligations car le feu de forêt est omniprésent dans notre région et il peut causer des dégâts sur les biens, quelquefois irréversibles, sans compter le traumatisme qu'il engendre chez les personnes qui en ont fait l'expérience.

Trop de particuliers sur notre commune ne respectent pas cette obligation qui doit s'effectuer maintenant, au moment où l'herbe est haute et où la sécheresse n'est pas encore à son point critique.

Pour information, en cas de non-respect de cette réglementation, vous vous exposez à une amende, et le cas échéant, à la réalisation d'office des travaux.



avant



après

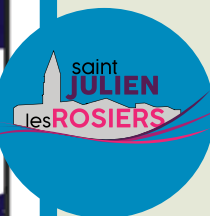
Net SERVICES
Entreprise de Nettoyage
04 66 30 95 38
net.service@wanadoo.fr
societe-nettoyage-ales.fr
Siège social
30340 SAINT JULIEN LES ROSIERS

Depuis de nombreuses années la société Net Services est implantée sur notre commune.

A la pointe de la technologie et de l'innovation elle continue d'avancer et fait preuve d'inventivité pour se développer et toucher de nouveaux marchés.

Net Services propose désormais de nouvelles prestations adaptées aux besoins actuels. Le drone pulvérisateur intervient sur diverses tâches : démaillage de toitures, nettoyage des panneaux solaire, des bardages et aussi des surfaces vitrées.

NETTOYAGE PAR DRONES
Nouveauté
NETTOYAGE AVEC DRONES
Une solution innovante et performante
Autres prestations de nettoyage
DEVIS GRATUIT
04 66 30 95 38



Commission de rédaction, membres de la commission information :

Serge BORD, Pierre PIC, Abiba GEORGES, Patrick HIGON, Olivier POUDEVIGNE, Claire DEVISE, Danielle LIS, Bernard MOUTON.

Ce journal a été imprimé à 1800 exemplaires sur papier PEFC

INFORMATION MUNICIPALE - SAINT JULIEN LES ROSIERS

Mairie Saint Julien Les Rosiers

376, avenue des mimosas,
30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
accueil@saintjulienlesrosiers.fr

www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture
du lundi au vendredi :
8h30 à 12h - 13h30 à 17h